

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 477-218-1914 Mesure Diverse.

n° 477-218-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

28 décembre 1914

Numéro JO

n° 218 du 31/12/1914

Date du numéro

31 décembre 1914

### TEXTE INTÉGRAL

M. Bodin, employé auxiliaire au Service des Travaux Publics chargé du magasin du dit service a été considéré comme ayant droit à compter du 6 Décembre 1914 date de sa prise de service, à l'indemnité de responsabilité de 40 frs par an prévue par l'arrêté du 30 Septembre 1912.